Le titulaire du CAP Menuisier Installateur est amené à exercer ses activités au sein d’entreprises des secteurs de la menuiserie et de l’agencement. Il intervient dans le cadre de la mise en œuvre sur chantier en neuf ou réhabilitation d’ouvrages de menuiserie et d’agencement en bois et matériaux dérivés.

Son lieu d’intervention privilégié est le chantier, il peut toutefois être amené à préparer des éléments d’adaptation ou d’ajustement des ouvrages et/ou produits à poser.

L’orientation constructeur bois lui permettra à l’aide d’un technicien expérimenté d’intervenir sur la fabrication mais également sur la pose de maisons à ossature bois. Enfin il sera en capacité de mettre en relation la charpente, l’ossature bois et l’isolation suivant les règles de la RT2012 et les fondamentaux de l’éco-construction.

|  |  |
| --- | --- |
| PUBLIC | . Demandeurs d’emplois éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation).  . Salariés bénéficiant d’un CIF (Contrat Individuel de Formation) ou d’un CPF (Compte Personnel de Formation).  . Salariés bénéficiant d’un CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle). |
| DURÉE | 21 mois dont 1200 heures en centre de formation  *Rythme de la formation*: Une période préparatoire au démarrage de la formation de 580h (Tronc Commun) suivi de stages en entreprise (perfectionnement et mise en situation) et de cours en face à face pédagogique (Techno, dessin, atelier, chantier pédagogique …). |
| PRE REQUIS | Participer à une information collective (entretien individuel en fin de réunion).  Effectuer une évaluation avec succès au niveau de l’Enseignement général et du dessin technique  S’engager (à travers un support écrit) dans une démarche VOLONTAIRE.  Prendre conscience à travers la mise en place de plusieurs Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) et avant l’entrée en  formation qu’il est important de verrouiller le métier qui vous EPANOUIRA.  Etre sensibilisé à l’Eco Construction. |

**CONTENU DE LA FORMATION**

Le Tronc Commun

* Au démarrage, qu’ils soient en formation alternance ou continue sur les CAP Constructeur Bois, Menuisier Installateur, tous les apprenants participent au Tronc Commun (580h). Celui-ci leur apporte les fondamentaux ainsi que les savoir-faire, savoir-être pour se positionner comme il se doit dans le monde de l’entreprise.

Technique de base

* Lecture de plan et dessin,
* Utilisation des machines-outils en respectant les règles de sécurité,
* Concevoir et réaliser des ouvrages de menuiseries planes simples avec modification d’assemblage.
* Concevoir et réaliser des ouvrages volumétriques.

Mise en oeuvre

* Pose d’ouvertures et fermetures extérieures,
* Pose de menuiseries et agencements intérieurs.

Orientation ConstructeurBois/Charpente

* Identification des éléments constructifs d’une ossature bois.
* Méthodologie de fabrication et de pose d’ossature bois.
* Méthodologie de fabrication et de pose de fabrication de charpente.

Isolation thermique par l’extérieur et Eco Construction

* Les caractéristiques de l’isolation thermique par l’extérieur,
* Les isolants écologiques,
* Les revêtements de finition : bardage, enduits, plaque de plâtre, enduits chaux et enduits terre.